



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park				
Date	27 mai 2024		Heure de départ	19 h 10	
Conditions météorologiques	Pluie intermittente Nuageux (Temp. : 17 °C)		Vent	23 km/h Sud-Ouest	
État de la piste	Rapide (Variante 0 s.)				
Nombre de courses	11	Courses de qualification	S/O	Nombre total d'inscriptions	108
Total des paris mutuels	\$ 1,884,663				
Vétérinaire contacté	Oui	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Fred Brethour	David Stewart	Jason Portuondo

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Chad Rozema était en formation ce soir pour devenir officiel des courses.

1 Division **Ontario Sires Stakes – Gold Series** 1^{re} Étape (Course 4)

Pouliches trotteuses de trois ans

Dans la Course 5, disputée le 18 mai, Jonathan Drury a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 22.23.03 (b) de la CAJO, pour avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui est accepté, alors qu'il stimulait le cheval, "Momas Son Byrne".

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 300 et une suspension de conduite de cinq jours, du 2 au 6 juin 2024, inclusivement.

Décision #2670121

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Le #2, “Southwind Domino”, a été programmé par erreur sans les entraves trotteuses.

Le cheval a concouru avec des entraves et le public en a été informé avant la course.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Le #8, “Reactor Now A”, (D. McNair), a dévié à l’extérieur de la rampe à mi-distance du dernier droit, permettant au #5, “The Greek Freak”, arrivé en 2^e position, de passer le long de la rampe.

Aucune sanction n’a été imposée à M. McNair, car son cheval déviait vers l’extérieur comme il essayait de le maintenir près de la rampe.

Le #8, “Reactor Now A”, a terminé la course avec de l’équipement brisé (fer).

Course 6 – Le #1, “Lexus Angel”, a fait un bris d’allure après le poteau des 3/4 de mille, est arrivé en 7^e position de façon non officielle, a fait un bris d’allure prolongé.

Le #5, “Kinnder Hotblood”, a fait un bris d’allure avant le poteau des 3/4 de mille, est arrivé en 5^e position de façon non officielle, a fait un bris d’allure prolongé.

Le #8, “No One”, a fait un bris d’allure avant le poteau des 3/4 de mille, est arrivé en 8^e position de façon non officielle, a fait un bris d’allure prolongé.

En remontant de la ligne d’arrivée vers le départ, les placements sont les suivants : le #1, “Lexus Angel”, arrivé en 7^e position, a été placé en 8^e position, ensuite en 7^e position, et enfin en 6^e position.

Le #5, “Kinnder Hotblood”, arrivé en 5^e position, a été placé en 8^e position.

Le #7, “Valuable Miss”, arrivé en 6^e position, a été placé en 5^e position.

Le #8, “No One”, est arrivé en 8^e position, placé en 7^e position, ensuite placé en 8^e position, et enfin placé en 7^e position.

Le #1, “Lexus Angel”, devra se qualifier pour les bris d’allure.

Course 7 – **Enquête**

Le vainqueur de la course, le #3, “Rock And Twist”, (L. P. Roy), s’était déjà déplacé à l’extérieur de la rampe alors que le #6, “Wry”, (T. Borth), avançait dans le flux.

Aucune infraction signalée.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/CkmhxZbZAOw>

Course 8 – Le #8, “All Wrapped Up”, (L. P. Roy), arrivé en 5^e position, s’est rendu à l’intérieur de 2 pylônes dans le dernier virage, sans toutefois être dépassé à la ligne d’arrivée.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Les #1, “Captain Fireball”, #2, “Maintenance Man”, et #3, “Traacherous Tom”, ont été signalés dans la statistique avec des obstructions résultant du bris d’allure survenu au #7, “Lets Tie One On”, après le poteau des 3/4 de mille.

Le #7, “Lets Tie One On”, a fait une sortie sans terminer la course.

Il est inscrit sur la liste des juges pour la performance.

Le cheval a également été inscrit sur la liste des vétérinaires à long terme (boiterie) par le vétérinaire de la Commission.

Course 11 – Le #10, “Capt Jack Hanover”, a été placé sur la liste des juges pour la performance et devra se qualifier.

Le cheval a également été inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (maladie).

Réclamations :

Course 10

“Sweet Deisel” (1), pour \$ 38,000, entraîneur Garry Merner, propriétaire 2156604 Alberta inc., Alan Guthrie et Doug Dunbar.

Course 11

“Highland Beach Boy” (1), pour \$ 14,000, entraîneur Brett Lester, propriétaires Mickey Sudar, Ron Nobes et Terry Cameron.

“Capt Jack Hanover” (1), pour \$ 18,000, entraîneur Richard Moreau, propriétaire Claude Baril.

“State Of Play” (1), pour \$ 14,000, propriétaire-entraîneur Malik Smith.